



Arnex Info n°1

MARS 2022

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe



ARNEX-SUR-ORBE

Administration communale
Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe
024 441 51 37- www-arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 10h30 – Jeudi de 18h30 à 19h30

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch

Entretien, plantation des arbres et haies sur les fonds riverains d'une route cantonale et communale

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPNMS ; BLV 450.11) et son règlement d'application (RLPNMS ; BLV 450.11.1), du Code rural et foncier (CRF ; BLV 211.41), du règlement d'application de la Loi sur les routes (RLRou ; 725.01.1).

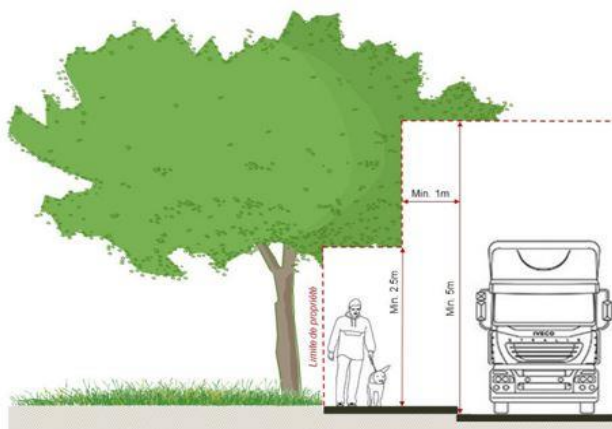
Selon le RLRou et le CRF les hauteurs des surfaces ligneuses ne doivent pas excéder :

- 60 cm de haut lorsque la visibilité doit être maintenue,
- 2m de haut dans les autres cas.

Les haies ne doivent pas être plantées à moins d'1m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale et communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6m de la limite du domaine public.

Les branches s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées :

- Au bord des chaussées la distance de 5m de hauteur et 1m à l'extérieur
- Au bord des trottoirs, à 2.5 m de hauteur et à la limite de propriété



Calendrier de l'Avent du village

Chers habitants,

Quel plaisir de partager ce mois de décembre avec vous, participants et habitants. Jolie occasion de rencontrer de nouveaux visages. La surprise de découvrir les nouvelles créations ravit les plus jeunes mais aussi les moins jeunes.

Merci à vous de faire vivre le village. Le rendez-vous est pris pour le 1 décembre 2022.

Célia Roch, Carole Monnier et Amélie Bovet

De la douceur pour un dimanche d'hiver

Recette des paysannes vaudoises du gâteau moelleux noix-café (moule 25 cm de diamètre), d'autres délices à consulter sur www.paysannesvaudoises.ch.

5 œufs
250 g sucre
1 cs sucre
vanillé
2 cs café noir
250 g
cerneaux de
noix (évent ;
torréfiés)
100 g féculé

Séparer les blancs des jaunes, battre les premiers en neige ferme avec une pincée de sel puis réserver (au Toucan ou ailleurs).

Battre les jaunes, le sucre et le sucre vanillé pendant env. 5 min puis ajouter le café.

Mixer les cerneaux de noix en poudre tout en en épargnant une dizaine pour la déco. Ajouter au mélange.

Incorporer délicatement les blancs.

Verser dans un moule beurré (pas à cause d'excès de 13 Côteaux, on s'entend) puis enfourner 45 min dans le four préchauffé à 180°.

Napper de glaçage (200 g sucre glace et un ristretto) dès la sortie du four et parsemer des noix ménagées précédemment.

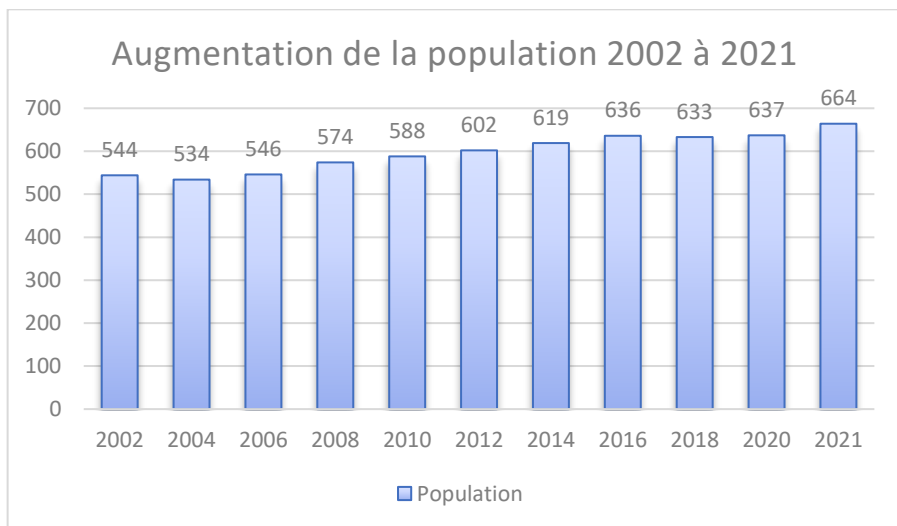
Population de la commune

Au 31 décembre 2021, la commune d'Arnex compte 673 habitants :

- 664 en résidence principale
- 9 en résidence secondaire

En 2021, la Municipalité a rendu visite à deux vaillants nonagénaires et leur a témoigné tous ses vœux de santé et de longévité. Au chapitre des naissances, six nouveau-nés sont à dénombrer. Félicitations aux parents pour ces heureux événements. La faucheuse à malheureusement emporté huit de nos résidents.

Ci-dessous, quelques chiffres concernant l'augmentation de la population d'Arnex depuis ces dernières années :



Analyse d'eau potable

Cet échantillon a été analysé le 14 juin 2021 par l'OFCO (Office de la consommation). Vu le nombre de données à traiter dans le cadre de cette campagne, le rapport de cette analyse nous est parvenu en fin d'année 2021.

Le détail de cette analyse est affiché au pilier public et publié sur le site internet www.arnex-sur-orbe.ch.

Eau potable - Robinet de la station de pompage du puits de Bioutaz

Température	12°C
Micropolluants	décelé
Atrazine, Dééthyl-	<0.021 ± 0.009 µg/l
Bentazone	0.078 ± 0.031 µg/l
Chloridazon- desphenyl	0.041 ± 0.012 µg/l
Chloridazon, Méthyl-Desphényl-	0.029 ± 0.012 µg/l
Chloothalonil R 417888	<0.020 µg/l
Chlorothalonil R471811 (M4)	0.218 ± 0.054 µg/l
Diméthachlore CGA369873	<0.020 µg/l
Metolachlor ethane sulfonic acid	<0.020 µg/l
Metalachlor NOA 413173	<0.050 µg/l
Nicosulfuron ASDM	<0.020 µg/l
Nicosulfuron AUSN	0.373 ± 0.131 µg/l
Niosulfuron UCSN	décelé mais non quantifié
Terbutylazine CSD692760 (LM3)	<0.020 µg/l
Terbutylazin SYN 545666 (CSCD648241/Lm6)	<0.020 µg/l
Terbutylazine, 2-Hydroxy-	décelé mais non quantifié

Informations diverses de la Municipalité

Remerciements

La Municipalité souhaite remercier la société de jeunesse pour l'organisation du réveillon 2021, qui, selon les échos, fut un franc succès !

Les temps à venir semblent prendre une tournure favorable du point de vue épidémiologique, la Municipalité se réjouit de vous retrouver nombreux lors des prochains évènements qui rythmeront les saisons et la vie du village !

Site internet – www.arnex-sur-orbe.ch

Nous vous rappelons que le site internet communal vous donne accès à un grand nombre d'informations telles que l'agenda des manifestations, les artisans, les entreprises et les sociétés du village, les analyses d'eau potable, les constructions, les manifestations, les locations des salles, la déchetterie, le Conseil général, les actualités etc... N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Courrier du citoyen

Un merci anonyme pour la fête du centenaire du collège d'une part et pour les fenêtres de l'Avant qui se sont illuminées gaiement en décembre dernier, offrant chaleur et convivialité aux convives de passage d'autre part.

Ramassage des sacs d'ordures ménagères

Été comme hiver, les renards et les fouines peuplent le village en nombre, il est dès lors impératif de les empêcher de lacérer les sacs, en les déposant UNIQUEMENT le mercredi matin avant 10h00 aux endroits prévus à cet effet. Il est interdit de déposer vos sacs le mardi soir.

Merci de votre précieuse collaboration

Résultat du contrôle radar – route d'Orbe

Un contrôle a été effectué par la Gendarmerie le 29 novembre de 10h30 à 11h30. Sur 47 véhicules contrôlés, un seul d'entre eux a été dénoncé.

Société du Chœur Mixte d'Arnex

Après deux ans de congé forcé (Covid oblige) la Chorale d'Arnex se fait le plaisir de pouvoir partager à nouveau un moment convivial avec vous. Pour cela nous vous donnons rendez-vous le 26 mars dès 19h00 à la grande salle d'Arnex pour notre repas-concert.

Au plaisir de vous rencontrer.

Josette Bovet, Présidente



Agenda des manifestations

www.arnex-sur-orbe.ch – rubrique « actualités – agenda des manifestations »

27 février 2022

Repas de soutien de la Chorale des Coteaux de l'Orbe – Grande salle

26 mars 2022

Soirée repas-concert organisé par la Société du Chœur Mixte d'Arnex – Grande salle

26 mars 2022

Journée « Coup de Balai », organisée par la Municipalité – place de la Grande salle

9 avril 2022

Soirée annuelle organisée par la Chorale des Coteaux de l'Orbe – Grande Salle

9 juin 2022

Conseil général à 20h00 – Grande salle

10 juin 2022

Repas de soutien, organisé par le FC Arnex – En Bulande

1^{er} août 2022

Fête nationale organisée par la Société du Chœur Mixte d'Arnex – En Bulande

10 septembre 2022

Semi-Marathon des Côtes de l'Orbe – Grande salle